



# Assemblée Générale Ordinaire Ligue Atlantique de Football

Édition du  
05/09/2008

GD

**P.V. du Samedi 22 Octobre 2005 – La Roche Sur Yon**

---

Les sociétés et associations affiliées à la Ligue Atlantique de Football se sont réunies le samedi 22 octobre 2005 à l'I.S.T. de VENDEE (Ecole d'Ingénieurs) à La Roche Sur Yon.

335 clubs étaient présents ou représentés dont :

131 du District de Loire-Atlantique,

93 du District du Maine et Loire,

111 du District de Vendée.

En ouvrant l'Assemblée Monsieur Michel TRONSON présente les excuses de Messieurs Jacques AUXIETTE, Président du Conseil Régional, Pierre REGNAULT, Maire de La Roche Sur Yon, Philippe DE VILLIERS, Président du Conseil Général de Vendée, Jean-Pierre ESCALETES, Président de la F.F.F., Fernand DUCHAUSSOY, Président de la L.F.A., Claude SIMONET, Président d'honneur de la F.F.F. et Michel THOMAS, Directeur de la D.R.D.J.S. qui, pour des raisons diverses et à cause d'un emploi du temps très chargé, n'ont pu répondre à l'invitation de la Ligue pour assister à cette assemblée.

Michel TRONSON ouvre, alors, officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Atlantique de Football.

## **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 novembre 2004 à Segré**

---

En l'absence de remarques d'abstentions et d'avis contraire le procès-verbal paru dans le journal Atlantique Foot n°1732 du 28 janvier 2005 est adopté à l'unanimité.

## **Allocution du Président**

---

Michel TRONSON commence son propos par cette citation : « *Quelle belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble* ». Il rappelle aux représentants des clubs **qui l'ont élu** le 27 novembre une nouvelle équipe à la tête de la Ligue. Il met en exergue la parfaite entente et la parfaite harmonie entre la Ligue et ses Districts en disant qu'« *Avec les présidents des Districts nous sommes un peu frères* » et compare la Ligue à un trois mâts ; trois mâts que constituent les trois Districts. Le Président propose, alors, d'évoquer les axes qu'entend développer la Ligue dans un futur proche.

Des axes d'amélioration tout d'abord que sont la communication, le management, l'harmonisation, l'informatisation, l'optimisation des services, les compétitions (avec la revalorisation des compétitions féminines) et la formation.

Le but étant de tendre vers une Ligue transparente, réactive, efficace, novatrice et ouverte, « avec une seule cible, votre satisfaction ».

Pour ce qui concerne les axes d'actions Michel TRONSON a mis en exergue : la communication, l'harmonisation, l'organisation et la dynamisation.

A propos de la communication il fait le point sur les objectifs que s'était fixés la nouvelle équipe entre ceux qui sont déjà atteints et ceux qui sont en cours de réalisation.

- Amélioration de l'accueil téléphonique : Réalisé.
- Relookage et restructuration du site : Réalisé.
- Relookage et restructuration d'Atlantique Foot : En cours.
- Réalisation d'annuaires pratiques et fiables : En cours.

A ce sujet le Président invite les clubs à communiquer leurs remarques à la Ligue pour apporter toutes les améliorations nécessaires à ces opuscules.

- Collecte des messageries des clubs pour 50 % : Réalisé.

Michel TRONSON souligne que ce n'est là qu'un début et invite les clubs qui ne l'auraient pas encore fait à communiquer leurs adresses de messagerie.

Toujours dans ce chapitre de la communication il définit les axes d'amélioration et les projets en cours. Pour les axes d'amélioration il s'agira de tendre vers une écoute améliorée des besoins et difficultés des clubs, de mettre en place un réseau de capteurs d'informations et la formation continue des dirigeants. Concernant les projets il est prévu de lancer une enquête de satisfaction auprès des clubs et d'organiser des rencontres thématiques décentralisées.

Michel TRONSON aborde le chapitre de l'harmonisation. Là aussi, il développe les objectifs définis au début de la mandature de la nouvelle équipe.

- La gestion des groupements : Réalisé.
- L'application du statut de l'arbitrage : Réalisé.
- La désignation automatique des arbitres : En cours.

Il ajoute que cette harmonisation se fait en osmose complète avec les Districts.

Sur le chapitre de l'organisation le Président fait également le point sur les objectifs définis.

Pour les élus :

- Désignation d'élus référents : Réalisé.
- Outils de suivi de gestion : En cours.
- Ateliers de réflexion : En cours.

Il ajoute que la Ligue va mettre en place un pôle de conseil sur le plan juridique pour venir en aide aux clubs qui en éprouveraient le besoin.

Pour les Commissions :

- Regroupement en Départements : Réalisé.
- Feuille de route pour la saison : En cours.
- Création d'un département « DAC » (Développement, Animation, Communication) : En cours.

Sur ce point Michel TRONSON donne en exemple le journal Atlantique Foot qui va évoluer vers une formule magazine. D'une façon plus générale il affirme que le projet en ce domaine est de « tendre vers une plus grande transparence. Le savoir-faire doit être partagé et pérennisé ».

Pour les services :

- Restructuration du service Licences : Réalisé.

Sur ce point il ne manque pas de souligner que de nombreux clubs se sont adressés à la Ligue pour dire leur satisfaction.

- Vérification des bases de données : En cours.
- Restructuration de l'ETR (Equipe Technique Régionale) : En cours.
- Description des savoir-faire par procédures : En cours.
- Redéfinition par l'organisation des postes : En cours.

Michel TRONSON informe l'assemblée que la Ligue va mettre en place un nouveau système de management basé sur la transparence, le but étant de mettre en cohérence l'action des élus, des services, des commissions et des clubs.

Le Président termine son intervention par ce qu'il appelle la dynamisation ou les « chantiers en cours ».

- La labellisation des écoles de football.

Il indique qu'un audit sera effectué auprès de toutes les écoles de football de Ligue qui le souhaiteront. Le but est de les aider à progresser en soulignant les domaines à améliorer.

- Foot en milieu scolaire.
- Féminisation du football.

Il précise que Lydie CHARRIER (la CATRF de la Ligue) tient un stand à la disposition des clubs dans le hall d'entrée et que Chantal MICHAUD (présidente de la CR Football Féminin) interviendra, un peu plus tard à ce sujet.

Il ajoute qu'un plan quadriennal a été élaboré pour développer ce football. Plan pour les pratiquantes, mais, aussi, pour les dirigeantes et lance aux femmes cette invitation : « Venez nous rejoindre dans les lieux de décision ».

- Recrutement et fidélisation des arbitres.
- Accueil et structuration des pratiques émergentes.
- Construction d'un football citoyen.

« Il faut parler positivement du football, commente à ce sujet, Michel TRONSON. Il fait part de l'expérience que vient de lancer Didier ROUSTAN avec le parrainage d'Arsène WENGER. « Un grand mouvement est en train de se fédérer avec un gros travail pour faire évoluer les mentalités ». Et de poursuivre « Plus de 70 % des arbitres et des entraîneurs estiment que les rencontres sont de plus en plus investies par la contestation, la tricherie et la violence. Au niveau de la Ligue, nous sommes en pointe pour lutter contre cette tendance, avec le remplaçant-remplacé, l'instauration de l'article 39 bis et l'exclusion temporaire. Nous devons persister. Il faut savoir être courageux et se dire que la passion est importante, mais elle ne justifie pas les excès. Nous devons être capables de réagir en éducateurs. Libérons-nous du despotisme de l'obligation de résultat et de la pandémie de la pression ! Faisons le rêve d'un foot respectueux des règles ». Et d'affirmer « Tout ce que les hommes ont fait de bien est parti d'un rêve. Et si vous croyez qu'il s'agit d'une utopie au moins que celle-ci vous serve de lanterne. » Avant de conclure en citant Confucius « Il vaut mieux allumer une lanterne que de maudire l'obscurité ».

C'est par de vifs applaudissements que la salle salut l'intervention de Michel TRONSON.

## **Présentation du rapport moral par le Secrétaire Général et approbation \_\_\_\_**

Monsieur Gilles GRIMAUD rappelle que ce rapport moral est paru dans le journal Atlantique Foot n°1765 du 30 septembre 2005 et que les clubs ont, donc, eu la possibilité d'en prendre connaissance. Publié alors que la saison a déjà commencé, il

souligne qu'il s'agit « *du lien entre un passé récent et un avenir en marche* ». Plus que d'en faire une lecture exhaustive, le Secrétaire Général de la Ligue propose de mettre en exergue certains points de ce rapport.

Il note, tout d'abord, que la Ligue enregistre une certaine stabilité de ses effectifs avec une perte relativement faible de 218 licenciés par rapport à la saison précédente.

Parmi les temps forts de la saison 2004-2005, Gilles GRIMAUD retient les Assemblées Générales Electives de la Ligue et des Districts : « *Deux figures emblématiques ont tiré leur révérence en la personne d'André CORNU et de Gilles TEXIER. Les hommes ont changé, mais la solidarité et la volonté de rendre toujours un meilleur service restent les priorités* ».

Sur le plan sportif, il évoque le parcours de la sélection de la Ligue qualifiée pour les ¼ de finale de la Coupe des Régions U.E.F.A. Il émet quelques regrets suite aux descentes des clubs nationaux comme ANGERS SCO, l'USJA CARQUEFOU et FONTENAY VF, mais se réjouit de l'accession d'ANGERS en Championnat National des 18 ans.

Gilles GRIMAUD souligne, enfin, ces formidables rassemblements qu'ont été pour les jeunes de l'Atlantique la Journée des Débutants de SAINT-JEAN DE MONTS qui a réuni 4.100 enfants et le « Fémiplage » de SAINT-BREVIN qui a rassemblé 250 participantes.

Après ces commentaires, volontairement succins, le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

## **Présentation du rapport financier par le Trésorier Général**

---

Monsieur Alain DAYOT, Trésorier Général de la Ligue présente, à l'aide d'un diaporama, le rapport financier de la saison 2004 – 2005, conformément aux dispositions de la loi sur les associations qui stipule que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs adhérents. Les comptes ont été envoyés aux clubs le 03 septembre 2005.

*L'an dernier à SEGRÉ, annonce a été faite d'un résultat exceptionnel de 241.103 €. Il n'en est pas de même au terme de cette saison puisque celui-ci, toutes activités confondues Ligue, Centre Régional Technique et Caisse d'Entraide et Solidarité, se trouve ramené à 17.967 €. L'analyse du compte d'exploitation va permettre d'en donner l'explication.*

### **PRODUITS D'EXPLOITATION**

*L'effet Coupe de France reste la cause principale de cette dégradation. Sur la saison 2003-2004, le bon parcours dans cette compétition du S.C.O ANGERS, de FONTENAY VENDÉE FOOTBALL et du F.C. NANTES ATLANTIQUE, bénéficiant de surcroît, de rencontres disputées sur le territoire de la Ligue, nous avait laissé un profit de 112.585 €. Or cette saison notre principal représentant jouant à l'extérieur, les dispositions du règlement nous sont moins favorables. Seul le match SAUMUR-F.C. NANTES ATLANTIQUE joué à Angers a atténué notre manque à gagner. Notre profit sur la Coupe de France se chiffre alors à 34.077 € (soit -78.508 €). A noter également une baisse de certains de nos produits traditionnels tels que les avis de démission (-12.138 €), le forfait arbitrage (-8.619 €), une marge sur licence moins importante et une réversion à nos districts de la subvention fédérale sur contrat d'objectifs (47.880 €).*

Par ailleurs, suite à un changement de méthode de comptabilisation les droits d'engagements des championnats départementaux perçus désormais par les districts n'apparaissent plus dans les produits redevances et recettes compétitions. A remarquer pour le deuxième exercice consécutif, un équilibre du journal Atlantique Foot grâce à l'apport de sa régie publicitaire.

### **CHARGES D'EXPLOITATION**

La baisse des produits d'exploitation génère une baisse de charges, concomitantes telles celles afférentes à la Coupe de France ou dépendantes du changement de méthode comptable comme les droits d'engagement perçus directement par les districts. Elles sont toutefois en augmentation en raison de l'importance des frais de personnel et des charges sociales pour un total de 909.200 € (salaires +50.226 € et charges sociales +35.924 € par rapport à N-1), justifiés par la prise en compte sur les 12 mois de l'exercice des 18 salariés permanents de la Ligue, auxquels s'ajoutent les provisions au titre des engagements de retraite (8.703 €) et de la prime conventionnelle de 25 ans de présence (1.428 €), et abondés d'une indemnité de licenciement (20.667 €) d'une salariée reconnue inapte à tout poste de travail au sein de la Ligue par la Médecine du Travail. Ces charges représentent presque le quart de la totalité de nos charges d'exploitation. Nous notons par ailleurs une provision de 19.550 € en faveur des clubs en vue de leur informatisation : le Président vous en parlera au cours de cette assemblée.

### **RÉSULTAT**

Après la prise en compte des résultats financiers et exceptionnels ainsi que des transferts de charges le résultat de l'exercice se chiffre à 17.967 €.

### **BILAN**

L'actif immobilisé se trouve diminué de la valeur de matériel mis au rebut alors que l'actif circulant laisse apparaître une diminution de nos liquidités liées à l'effet Coupe de France. Les provisions pour charges regroupent toutes celles antérieures non utilisées au 30 juin complétées de celles déjà évoquées, auxquelles s'ajoutent des engagements de travaux d'entretien sur les bâtiments de la Ligue et du C.R.T. Nos emprunts s'amortissent ponctuellement et les sommes laissées en compte par les Districts se trouvent en augmentation. L'analyse laisse donc paraître une bonne santé de notre Ligue. Nous avons subi un contrôle fiscal portant sur la période du 01/07/2001 au 31/12/2004 touchant les secteurs associatifs et commerciaux ainsi que la S.C.I. Aucune remarque particulière des services fiscaux : seulement un redressement de 1 114 € pour une rectification, au cours de laquelle notre bonne foi a été admise, nous confortant ainsi dans notre souci de transparence.

### **PERSPECTIVES**

Soucieux d'équilibrer nos comptes en ayant conscience des difficultés que vous rencontrez, nous veillons à moduler les redevances que nous vous réclamons. Toutefois, le caractère aléatoire de produits tels qu'amendes, Coupe de France ou aides extérieures nous sont nécessaires pour déterminer notre tarification. Sans eux nous serions amenés à réévaluer nos produits traditionnels. Une gestion rigoureuse et le développement de nos partenariats doivent nous permettre de maintenir nos objectifs envers vous.

Avant de finir mon intervention permettez-moi de remercier le service financier de la Ligue qui s'acquitte avec conscience et compétence de sa tâche et dont le concours m'a été utile pour vous présenter ce rapport. Restant bien sûr à votre

écoute si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, je vous remercie de votre aimable attention ».

## Rapports du Commissaire aux Comptes

---

Monsieur Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes de la Ligue présente les rapports suivants :

« En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association La LIGUE ATLANTIQUE DE FOOTBALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du Conseil de Ligue. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance l'élément suivant :

Le premier paragraphe de l'annexe aux comptes annuels expose, en fait marquant de l'exercice, la modification de la comptabilisation des produits des droits d'engagement perçus par la Ligue pour le compte des Districts.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié du changement comptable précisé ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier Général et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

*En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.*

*Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 30 juin 2005 il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce ».*

### **Approbation des comptes**

---

Les rapports financiers du Trésorier Général et du Commissaire aux comptes sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

### **Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier Général Adjoint**

---

Monsieur Claude BARRETEAU – Trésorier Général Adjoint – apporte les commentaires suivants sur le budget prévisionnel établi pour la 2005-2006 :

*« Ce document a été établi à partir des résultats comptables réels au 30 juin adoptés tout à l'heure.*

*Il tient compte également des objectifs fixés par notre équipe pour les quatre années de mandat : un meilleur service aux clubs et une professionnalisation qui va devenir indispensable.*

*Ce Budget Prévisionnel s'élève à 3.934.330 euros soit en diminution de 7% par rapport au réel à fin juin qui est 4.220.715 euros.*

*Très peu de variations entre les postes de Charges sauf deux ou trois différences qui méritent quelques commentaires :*

*- Achats Etudes Prestation de Services , diminution de 22.776 euros.*

*Ce poste concerne la restauration SODEXHO, Atlantique foot, les annuaires et les règlements, nous avons procédé à la recherche d'un meilleur prix et obtenu un rabais significatif.*

*- Affranchissement – Téléphone, diminution de 18.258 euros. Une organisation du travail différente au niveau du Personnel et des Commissions devrait nous permettre de réaliser cette économie.*

*- Autres Charges de Gestion Courante diminution de 57.966 euros, il s'agit des engagements des Championnats de Districts qui, depuis cette saison, sont comptabilisés dans les Districts, donc nous n'avons plus à les restituer.*

*- Dotations aux Provisions, diminution de 60.881 euros. L'exercice précédent nous avons provisionné pour des travaux d'entretien à réaliser sur les bâtiments de la Ligue et du Centre Technique qui ne sont plus à faire pour cet exercice.*

*En ce qui concerne les Produits, nous avons considéré avec beaucoup de sagesse que notre principale ressource « ventes de licences » allait rester stable.*

*- Subventions d'exploitation diminution de 27.852 euros. La différence provient d'une subvention exceptionnelle que nous n'aurons pas cette saison.*

*- Autres Produits de Gestion Courante, différence importante provoquée par les engagements Districts que nous ne comptabilisons plus et nous n'avons pas tenu compte non plus des recettes de Coupe de France. Si nos Clubs Professionnels et nos meilleurs clubs amateurs se distinguent dans cette compétition tant mieux pour nous mais notre Budget Prévisionnel **n'en est pas** tributaire.*

*- La baisse des Produits financiers est la conséquence de la baisse des taux d'intérêts.*

- La différence sur le poste Reprise sur Provisions provient de la pure technique comptable, il faut réintégrer les Provisions dans les Produits quand la charge est comptabilisée, ce que nous aurons également à faire sur cet exercice mais pour un montant inférieur.

Voilà brièvement ce que l'on peut dire sur notre Budget Prévisionnel pour la saison 2005/2006. Je suis à votre disposition pour des renseignements complémentaires et je vous remercie de votre attention ».

## Questions diverses

---

Michel TRONSON informe qu'un seul vœu, émis par **ORVAULT RC**, est parvenu, hors délai, à la Ligue. Toutefois, la Ligue a décidé de le reprendre à son compte.

Les dirigeants d'**ORVAULT RC** souhaiteraient que les compétitions commencent vers le 15 septembre et se terminent vers le 31 mai, avec des finales dans la première quinzaine de juin.

Michel TRONSON reconnaît que la saison ne colle plus à la réalité des choses. Il déclare qu'une concertation avec les clubs va être engagée sur ce sujet.

Il présente plusieurs variables qui pourraient servir de base à la discussion.

- Faire deux tours de Coupe de France à la fin de la saison précédente. Avec le risque que ce ne soit pas les mêmes équipes qui participent au reste de la compétition,
- **Ne plus neutraliser les vacances scolaires** et fixer des matchs pendant celles-ci,
- Terminer la **saison plus tard** qu'actuellement,
- Réduire le nombre d'équipes par groupe.

Il invite les clubs à repartir avec différents projets dans leur poche, à y réfléchir et conclut en affirmant que la Ligue communiquera les différents **scénarios** possibles pour étudier sereinement la meilleure façon d'évoluer en ce domaine.

## Présentation du Football Féminin

---

Michel TRONSON donne la parole à Chantal MICHAUD, Présidente de la Commission Régionale de Football Féminin pour qu'elle intervienne sur ce sujet.

Chantal MICHAUD présente, tout d'abord, le tableau des effectifs. Elle souligne qu'il y a une nette évolution en ce domaine tout en regrettant : « *On devrait exploser ! Mais on **n'avance** que très lentement* ».

Elle encourage les clubs à solliciter les services de Lydie CHARRIER, CATRF, pour qu'elle puisse aller les rencontrer, les conseiller et les aider à intégrer des féminines.

Chantal MICHAUD rappelle que la mixité est possible jusqu'à 16 ans (1<sup>re</sup> année) pour les filles avec des 13 ans garçons.

Elle demande aux clubs de faire l'effort nécessaire pour accompagner, après la mixité, ces joueuses vers des sections féminines.

Elle met en exergue quelques actions qui prouvent que le football féminin existe en Atlantique.

Elle informe **ainsi l'assemblée** que le tournoi « FemiPlage » sera de nouveau organisé le 11 juin prochain sur la plage de SAINT BREVIN, **avec une nouveauté** puisque les trois Districts de la Ligue y seront invités. Elle espère atteindre la barre des 500 participantes pour ce tournoi ouvert à toutes les filles âgées de 6 à 13 ans, et ce qu'elles soient ou non licenciées.

Chantal MICHAUD conclut son propos en lançant : « **Envoyez-nous les féminines** ».

## Election des représentants à l'Assemblée Fédérale

---



Alain CHARRANCE présente cette élection.

Il précise qu'il n'y aura pas lieu de voter pour les membres de **droit** que sont :

**Le président de Ligue ou son représentant**

Michel TRONSON

**Les présidents de Districts ou leurs représentants**

Jean-Luc MARSOLLIER – District de Loire-Atlantique

Jean-Yves GAUTIER – District de Maine et Loire

Alain DURAND – District de Vendée

Il précise que pour les « collèges » des Championnats Nationaux et Football Diversifié et Entreprise, les titulaires et suppléants ont été respectivement élus par les clubs nationaux et désignés par la Commission Régionale :

**Championnats Nationaux**

Michel DAVID – titulaire

Denis ANNÉREAU – suppléant

**Championnats Football Diversifié et Entreprise**

Jean-Yves NOUVEL – titulaire

André LELIEVRE – suppléant

Par contre, une élection à bulletin secret est nécessaire pour l'élection des représentants des championnats régionaux où quatre candidats se présentent pour trois postes de titulaires et un poste de suppléant.

Alain CHARRANCE présente, alors, les modalités de cette élection et plus précisément les conditions dans lesquelles les bulletins de votes seront considérés comme valables ou nuls.

Il présente, à l'aide de diapositives les différents candidats. A savoir :

Alban BLANCHARD

Gilles GRIMAUD

Georges LE GLEDIC

Roger MARCHAND

Il indique aux représentants des clubs qu'ils pourront déposer leurs bulletins dans les urnes disposées dans le hall d'entrée de la salle.

Michel TRONSON accorde, alors, une petite pause à l'Assemblée.

## **Informatisation des clubs**

---

Michel TRONSON indique en préambule que les clubs doivent se préparer à vivre dès demain une grande révolution en la matière. En effet, les projets immédiats de la F.F.F. sont de développer, après Internet, destiné au grand public d'une part, et d'autre part Intranet, outil de production des centres de gestion, l'extranet, baptisé "Foot Clubs" qui va radicalement changer la façon de travailler des clubs.

Il propose, à l'aide d'un diaporama, une petite visite guidée du site Internet de la Ligue en précisant, qu'à ce niveau, l'essentiel a déjà été fait. Le Président souligne que ce site a deux objectifs :

- Être une vitrine de la Ligue.
- Servir de base de référence pour les dirigeants de clubs.

Il explique que le but est de faire en sorte que les responsables de clubs puissent trouver tous les documents dont ils peuvent avoir besoin dans leur gestion au quotidien. « *Nous voulons que ce soit un outil réactif et de communication entre nous. Nous vous donnons un certain nombre d'informations mais en retour, nous voulons que vous nous alertiez quand vous ne trouvez pas les documents que vous cherchez. Nous sommes en attente de tous les documents que vous pouvez nous fournir. Nous sommes, ensemble, des partenaires* ».

Dans cette optique Michel TRONSON présente quelques-uns des documents qui ont été mis en ligne sur le site de la Ligue et propose une visite guidée du Centre Régional Technique.

Concernant les clubs, il souligne que ceux-ci ont la possibilité, en l'adressant à la Ligue, de faire figurer leur logo sur leur écran de consultation et d'ouvrir une fenêtre permettant d'accéder directement sur le site du club. Puis il conclut : « *Il s'agit d'une véritable synergie entre la F.F.F., la L.A.F., les Districts et les clubs. Et ce n'est qu'Internet. Demain c'est Foot Clubs* ».

Le Président passe alors la parole à Fabian VILLERS, Responsable Informatique de la L.A.F., afin qu'il présente quelques-unes des applications de ce nouvel outil de gestion.

Devant un auditoire très attentif Fabian VILLERS présente les différents domaines où les clubs pourront intervenir directement près des services de la Ligue.

Fiches-clubs, licences, mutations, statistiques... à tout moment les secrétaires de clubs pourront connaître l'état d'avancement de leurs dossiers.

Il présente, par ailleurs, les différentes rubriques que les clubs pourront consulter en temps réel (comptes, discipline, etc....).

Michel TRONSON reprend la parole pour affirmer qu'il s'agit là d'une superbe aventure qui ne fait que commencer et décline la stratégie qui a été adoptée pour transformer ce projet en réalité.

Il expose les enjeux de cette informatisation qui sont :

- **Moderniser la gestion** du football régional,
- Faciliter les **communications** internes et externes,
- Autoriser une **formation permanente** des encadrants,
- **Valoriser le tissu associatif bénévole**,
- Faciliter l'**ouverture aux jeunes générations**,
- Créer un **lien de proximité** entre tous les acteurs,
- Participer au **développement du tissu associatif régional**, rural et urbain.

En affirmant que pour le club c'est :

- Simplifier la gestion administrative,
- Accroître la communication,
- Autoriser la formation de proximité,
- Alléger les procédures.

Le Président présente le package qui sera proposé aux clubs et qui se compose de :

- 1 PC Acer Power F1 Intel Céléron 2.6 Ghz
- 1 imprimante laser Kyocera Mita FS 1010
- 1 pack Office : World, Excel, Outlook, Publisher

et précise qu'un Ordinateur portable est envisageable.

Il ajoute que la **Ligue** mettra en place un maillage **de référents informatique** avec des techniciens qui auront en charge d'assurer la formation des dirigeants et les interventions techniques qui pourraient s'avérer nécessaires.

Michel TRONSON expose, alors, le montage financier qui est espéré pour mener à bien cette opération.

A savoir :

- F.F.F. (sur fonds F.A.I.) : 500 €

- Conseil Régional : 350 €

« Cette somme m'a été confirmée hier soir par le Président AUXIETTE, Président du Conseil Régional » annonce très heureux Michel TRONSON.

- Ligue Atlantique : 350 €

- Conseils Généraux : 100 €

- Clubs : 140 €

Le Président précise que la somme qui sera allouée par le FNDS régional n'a pas encore été déterminée mais que le nouveau directeur en la personne de Michel THOMAS s'est montré très réceptif et enthousiaste devant le projet.

Il ajoute qu'un partenariat privé est également à l'étude, ce qui pourrait diminuer la part de la Ligue et des clubs.

Il conclut ainsi : « Nous avons beaucoup travaillé pour faire aboutir ce projet. Mais c'est parce que vous le valez bien ! ».

Très vifs applaudissements dans la salle.

## **Accord pour investissement**

---

Comme l'explique le Président, un tel projet nécessite l'accord des clubs pour les investissements qu'il engendre.

C'est avec enthousiasme et à l'unanimité que les représentants des clubs présents dans la salle donnent leur accord.

## **Résultats de l'élection des délégués des championnats régionaux à l'Assemblée Fédérale**

---

Sont élus titulaires :

Alban BLANCHARD – 1.747 voix

Gilles GRIMAUD – 1.766 voix

Georges LE GLEDIC – 1.665 voix

Est élu suppléant :

Roger MARCHAND – 1.029 voix

## **Lecture du palmarès et remise des récompenses**

---

Les récompenses individuelles suivantes sont remises au titre de la promotion 2004 des médailles fédérales :

### **Médaille d'Argent**

- Chantal MICHAUD - Club les Goélands Sainte Marie Sur Mer - Présidente CR Football Féminin - Membre Conseil de Ligue.
- Albert BAUVINEAU - Club US Gétigné - CD Arbitre et Statut de l'Arbitrage - Responsable Désignations arbitres.
- Guy RIBRAULT - Club AS Louroux Béconnais - Vice-président Conseil District Maine et Loire - Président CR Sportive.
- Jules RENOU - Club ES Thouarcé Rablay - CD Arbitres –Contrôleur.
- Alban BLANCHARD - Club JA Le Poiré Sur Vie - Secrétaire Général District Vendée - Membre Conseil de Ligue.
- John DROUET - Club Les Aiglons La Jaudonnière - Membre Conseil de District Vendée - CR Technique.

### **Médaille de Vermeil**

- Félix TRONSON - Membre Conseil de Ligue - Membre CR Sportive et Appel de Discipline - Référent Règlements.
- Jean-Yves GAUTIER - Vice-président Ligue - Président District Maine et Loire - Référent Equipe Technique Régionale.
- Jean-Jacques GAZEAU - Club Vendée Fontenay Foot - Membre Conseil de District Vendée - CR Jeunes.

### **Médaille d'Or**

- Daniel DENAUD - Club ASPTT Nantes - CR Statut de l'Arbitre - Membre Conseil d'Ethique Régional.
- Gérard GADE - Club ESOF Vendée La Roche sur Yon - Vice-président District Vendée - CR Détection, Recrutement et fidélisation Arbitres.

Les clubs sont à leur tour récompensés pour les performances qu'ils ont réalisé pendant la saison 2004-2005.

A savoir :

### **Championnats régionaux**

- ANGERS S.C.O. (2) – Division Honneur – Coupe et fanion
- U.S. LA BAULE - Division Régionale Supérieure Groupe "A" – Fanion
- F.C. BEAUPRÉAU - Division Régionale Supérieure Groupe "B" – Fanion
- F.C. CHALLANS - Division Régionale Honneur Groupe "A" – Fanion
- U.S. BEAUFORT EN VALLEE - Division Régionale Honneur Groupe "B" – Fanion
- A.S.S.P. MONTREVAULT - Division Régionale Honneur Groupe "C" – Fanion
- T.V.E.C. LES SABLES OLONNE - Promotion Honneur Groupe "A" - Fanion
- E.S. ANGLÉS COTE DE LUMIERE - Promotion Honneur Groupe "B" – Fanion
- E.F. CHEFFOIS ST MAURICE LE GIRARD - Promotion Honneur Groupe "C" – Fanion

- E.S. TRELAZE - Promotion Honneur Groupe "D" – Fanion
- A.S. SAUTRON - Promotion Honneur Groupe "E" – Fanion
- E.S. ROMAGNE ROUSSAY - Promotion Honneur Groupe "F" – Fanion
- U.S.A.C. ANGERS - Division Supérieure Football Entreprise – Fanion
- A.S. RENAULT OUTILLAGE ST SEBASTIEN SUR LOIRE - Promotion Inférieure Football – Fanion
- E.S.O.F.V. LA ROCHE SUR YON (2) – Féminin - Fanion
- ANGERS S.C.O. – Division Honneur des 18 ans – Fanion
- VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT – Division Régionale Supérieure des 18 ans Groupe "A" – Fanion
- G.J. PAYS CHATAIGNERAIE - Division Régionale Supérieure des 18 ans Groupe "B" – Fanion
- T.V.E.C. LES SABLES OLONNE - Promotion Honneur des 18 ans Groupe "A" – Fanion
- A.S. LAC DE MAINE ANGERS - Promotion Honneur des 18 ans Groupe "B" – Fanion
- ANGERS S.C.O. (2) - Division Honneur des 15 ans - Fanion
- SAUMUR O.F.C. - Division Régionale Supérieure des 15 ans Groupe "A" – Fanion
- E.S. SEGRE – Division Régionale Supérieure des 15 ans Groupe "B" – Fanion
- F.C. BOUAYE - Promotion Honneur des 15 ans Groupe "A" – Fanion
- VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT - Promotion Honneur des 15 ans Groupe "B" – Fanion
- F.C. NANTES ATLANTIQUE (2) – Division Honneur des 13 ans – Fanion
- VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT - Division Régionale Supérieure des 13 ans Groupe "A" – Fanion
- T.V.E.C. LES SABLES OLONNE - Division Régionale Supérieure des 13 ans Groupe "B" – Fanion
- F.E. TRELAZE – Promotion Honneur des 13 ans Groupe "A" – Fanion
- U.F. SAINT HERBLAIN - Promotion Honneur des 13 ans Groupe "B" – Fanion
- F.C.NANTES ATLANTIQUE – Benjamins – Fanion
- ANGERS S.C.O. – Poussins – Fanion

### **Challenge de la Sportivité Seniors**

- F.C. REZE - Division Honneur – Trophée
- NOZAY O.S. - Division Régionale Supérieure – Trophée
- INTREPIDE ANGERS F. - Division Régionale Honneur – Trophée
- A.S.S.J. SAINT GEORGES DE MONTAIGU - Promotion Honneur – Trophée

### **Challenge de la Sportivité Football d'Entreprise**

- A.S.C. AFFAIRES ETRANGERES NANTES – Trophée

### **Challenge de la Meilleure Attaque**

- F.C. MONTAIGU - Division Honneur avec 51 buts – Trophée
- S.O. CHOLET - Division Régionale Supérieure avec 61 buts – Trophée
- A.S.S.P. MONTREVAULT - Division Régionale Honneur avec 58 buts – Trophée
- S.C. JARD SUR MER - Promotion Honneur avec 53 buts - Trophée

Les différents récipiendaires posent ensuite pour la traditionnelle photo de famille sous les applaudissements de l'assemblée.

Michel TRONSON remet la médaille de la Ligue aux Présidents des clubs de l'ESOFV et LA GENERAUDIERE LA ROCHE SUR YON en les remerciant pour la parfaite organisation de cette assemblée.

Il conclut les débats en invitant les clubs au traditionnel pot de l'amitié.

Michel TRONSON  
Président

Gilles GRIMAUD  
Secrétaire Général

Gilles DAVID  
Attaché de Direction